



1101, promenade Autumnwood, Wpg (Mb) R2J 1C8 Téléphone : 204 256-4384 Fax : 204-254-7855 lacerte.dsfm.mb.ca
M. Daniel Preteau, Directeur Mme Joanne d'Eschambault Deezar, Directrice Adjointe

MISSION Encourager, façonner et promouvoir une communauté scolaire où le français, le patrimoine culturel et le respect des apprenants valorisent l'innovation, l'excellence et la création d'un milieu dont on est fiers.

VISION Devenir un leader qui développe le plein potentiel des apprenants pour enrichir notre monde.



NOS VALEURS ET NOS RESPONSABILITÉS

Valeur-Démocratie

1-Respecter le droit de tous

Tous les membres de la communauté scolaire ont droit à un milieu respectueux qui favorise l'apprentissage et qui est propice à l'enseignement.

J'agis comme je voudrais que les autres agissent envers moi. Je fais preuve de savoir-vivre, de tendresse et de respect.



Je vois des gens respectant l'espace personnel des autres.



J'entends des paroles encourageantes.

Je me sens respecté et capable d'apprendre.

2-Accepter la

talents et d'expériences

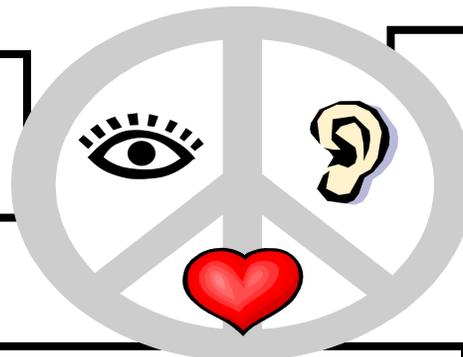
diversité d'opinions, de

Tous les membres de la communauté scolaire sont conscients des différentes idées, manières de faire et intérêts. Nous sommes gagnants d'encourager la diversité d'expériences et de talents.

J'accepte les idées ainsi que les talents de tout le monde.



Je vois une variété de talents.



J'entends diverses opinions.

Je me sens apprécié et encouragé.

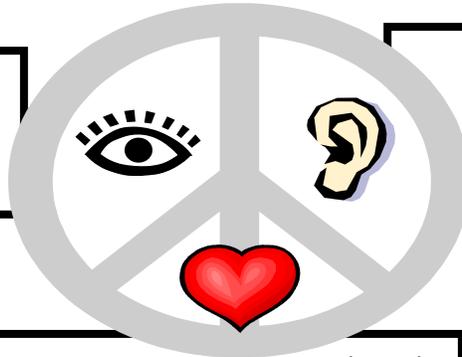
3-Accorder la même importance à tous (inclusion)

Tous les membres de la communauté scolaire doivent se sentir importants, valorisés et aimés.



Je prends soin de tout le monde.

Je vois des personnes gentilles et polies qui prennent soin des autres.



J'entends des mots polis et réconfortants.

Je me sens important, valorisé et aimé.

Valeur-Confiance

1-Prendre des risques tout en acceptant les erreurs

Tous les membres de la communauté scolaire essaient de faire de bons choix tout en sachant que l'on apprend de ses erreurs.



Je n'ai pas peur d'essayer de nouvelles choses.

Je vois des gens créatifs.



T'entends des paroles rassurantes.

Je me sens épaulé et accepté.

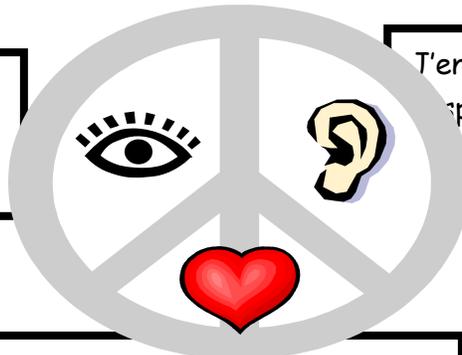
2-Avoir confiance en soi et en l'autre et gagner la confiance d'autrui.

Tous les membres de la communauté scolaire font preuve d'une attitude positive tout en étant conscient que les autres sont capables de réussir.



J'ai davantage confiance en moi lorsque je suis respecté.

Je vois des gens heureux qui encouragent les autres.



T'entends des paroles respectueuses.

Je me sens heureux et capable.

Valeur-Bien-être et sécurité

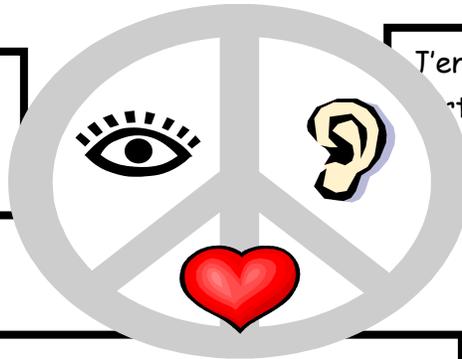
1-Reconnaître et accepter l'importance de l'entraide

Tous les membres de la communauté scolaire s'entendent pour dire que le travail d'équipe demande de l'entraide, de la collaboration et de la coopération.

Je m'assure, lorsque je travaille avec mes compagnons d'école, d'être à l'écoute, d'être poli et de partager.



Je vois les gens travailler ensemble.



T'entends un dialogue et un partage d'idées.

Je me sens appuyé.

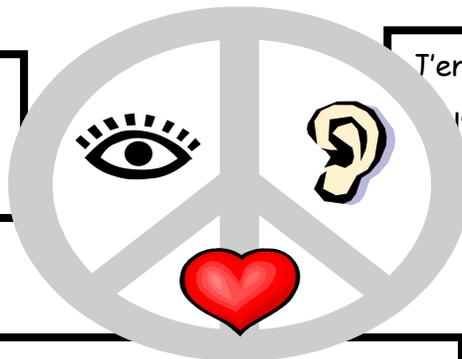
2-Faire preuve d'empathie envers les autres

Tous les membres de la communauté scolaire sont capables d'identifier et de comprendre les sentiments des autres.

Je pense à ce que l'autre ressent dans son cœur avant d'agir ou de parler.



Je vois des gens aimables.



T'entends l'écoute active.

Je ressens une atmosphère chaleureuse.

3-Reconnaître l'importance d'une vie saine

Tous les membres de la communauté scolaire sont conscients que pour avoir une vie saine on doit trouver un équilibre entre les dimensions physiques, sociales, familiales et scolaires.

Je dois, pour être en santé, bien me nourrir, avoir du temps pour faire de l'exercice et me reposer.



Je vois des gens en bonne santé.



J'entends de la joie de
...re (des commentaires
...itifs).

Je me sens bien et je ressens
du bien-être.

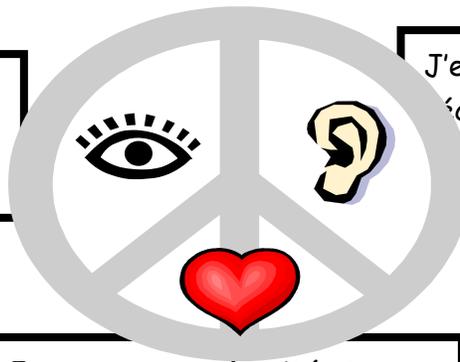
4-Prioriser la sécurité physique et psychologique de tous

Tous les membres de la communauté scolaire reconnaissent l'importance d'avoir un environnement physique et psychologique sécuritaire pour tous.

Je suis confortable pour chercher de l'aide. À l'école, je me sens en sécurité et je n'ai pas peur d'être intimidé verbalement ou physiquement.



Je vois des situations
d'entraide.



J'entends des paroles
confortantes.

Je me sens en sécurité et
protégé.

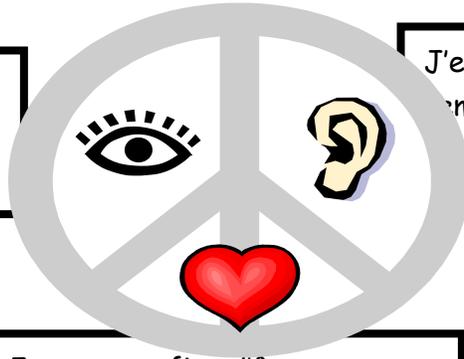
Valeur-Engagement

1- Vivre notre identité culturelle

Tous les membres de la communauté scolaire s'engagent à vivre et à communiquer en français.

 Je parle en français en tout temps.

Je vois des gens participer à des activités en français.



J'entends du français en tout temps.

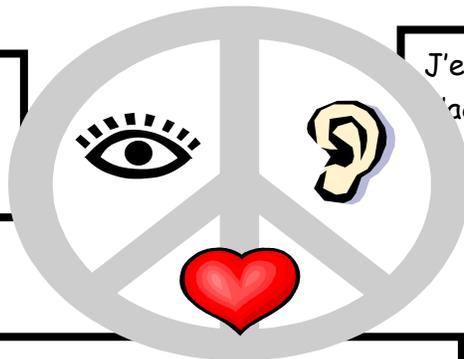
Je me sens fier d'être francophone.

2- Travailler à notre plein potentiel

Tous les membres de la communauté scolaire s'engagent à travailler de leur mieux en continuant de développer leur plein potentiel tout en respectant les différences.

 Je travaille de mon mieux.

Je vois des gens actifs et impliqués.



J'entends un bourdonnement d'activités.

Je me sens motivé.

3- Collaborer

Tous les membres de la communauté scolaire cherchent à résoudre des conflits et à travailler en équipe.

Je choisis de résoudre les conflits de façon pacifique.



Je vois des gens qui communiquent.



J'entends des échanges positifs.

Je me sens membre de l'équipe.

Règlements généraux à l'École Lacerte

1. Il est inacceptable d'intimider une personne ou de lui infliger de mauvais traitements de nature physique, sexuelle ou psychologique, verbalement, par écrit ou de toute autre manière.
2. Il est inacceptable de faire de la discrimination induue contre une personne en raison d'une caractéristique visée au paragraphe 9 (2) du *Code des droits de la personne*.
3. Il est inacceptable de consommer ou d'avoir en sa possession de l'alcool ou des drogues illicites à l'école ou de s'y trouver sous l'effet de l'alcool ou de drogues illicites.
4. La fréquentation de bandes n'est pas tolérée dans les emplacements scolaires.
5. La possession d'une arme - selon le sens que l'article 2 du *Code criminel (Canada)* attribue à ce terme - n'est pas tolérée dans les emplacements scolaires.
6. Les élèves ainsi que le personnel doivent se conformer aux lignes directrices de l'école relatives à l'utilisation appropriée du courrier électronique et d'Internet, y compris l'interdiction d'accéder aux documents que l'école juge choquants, de les télécharger vers l'Amont ou vers l'Aval ou de les distribuer. (*Voir Annexe 1 - feuille d'Internet*)

Règlements généraux pour les élèves

1. Parler français : je dois parler en français en tout temps à l'école.
2. Travaux scolaires : je fais tous mes travaux scolaires tels que demandés par les enseignants et je les remets à temps.
3. Journées d'activités scolaires : j'apprends, je participe aux activités scolaires, car cela fait partie de mes apprentissages.
4. Habillement : je m'habille de façon respectable et je ne porte pas :
 - Des chemises sans manches/bretelles, ex. : « halter top » ou « tube top »;
 - Des chemises et blouses décolletées;
 - Des chemises très courtes ou des pantalons qui exposent le ventre;
 - Des chemises transparentes;
 - Des robes ou des chemises dont les bretelles ne couvrent pas celles des sous-vêtements;
 - Des jupes et des shorts qui ne couvrent pas la moitié supérieure de la cuisse;
 - Des T-shirts avec des slogans déplacés, racistes, vulgaires,

obscènes ou violents;

- Des pantalons trop grands qui tombent sur les hanches et laissent entrevoir les sous-vêtements.

5. Ponctualité : je me rends à l'école pour 8 h 15 et 12 h 10.
6. Baladeurs (IPOD ou MP3), téléphones cellulaires, appareils-photos et jeux électroniques : je les utilise à l'école seulement pour des raisons pédagogiques pendant les heures de classe et avec la permission de mon enseignant ou enseignante.
7. Collection de cartes : je ne les apporte pas à l'école.

INTERVENTIONS

Préambule Je dois m'attendre, en cas d'infractions aux règles, à ce que l'école intervienne. Tout le personnel de l'école a le droit et le devoir d'intervenir. Selon la gravité de l'infraction, six (6) niveaux d'intervention sont à prévoir. S'il y a persistance, récidive ou si le but recherché n'est pas atteint à un niveau, on passe au niveau approprié.

Dans tous les cas et à chaque niveau, il y aura réparation des torts causés.

Niveau 1 : Avertissement par l'adulte responsable : l'élève est averti de modifier son comportement.

Niveau 2 : L'adulte applique une mesure disciplinaire appropriée et prend note de l'offense.

Niveau 3 : Réflexion écrite signée par les parents et/ou téléphone aux parents. Les parents s'engagent à supporter activement le personnel de l'école dans ses interventions.

Niveau 4 : Selon la gravité de l'infraction une ou plusieurs de ces mesures seront choisies :

- Convocation des parents à une rencontre avec l'enseignant et/ou l'équipe scolaire. Le (ou) les parents doivent se présenter.
- Retrait temporaire de la classe.
- Signature d'un contrat de comportement.

Niveau 5 : Une ou plusieurs journée(s) de suspension interne ou externe.

Niveau 6 : Expulsion telle que définie selon la politique divisionnaire.

Procédure d'appel

Une procédure d'appel suite à une infraction du code de conduite :

- Les parents communiquent avec l'enseignant titulaire;
- Les parents communiquent avec la direction d'école;
- Suivre les étapes de résolution de conflits selon le document ministériel « Un travail collectif : Guide de résolution efficace des problèmes à l'intention des écoles, des familles et des collectivités ».
- Rencontre : équipe scolaire ou divisionnaire, si nécessaire.